



SÉCURITÉ

## Partir en vacances l'esprit tranquille

Déployée en 1974, l'Opération Tranquilité Vacances (OTV) a pour ambition de sécuriser les départs en vacances des Aubagnais, en leur proposant de bénéficier du passage quotidien d'une patrouille de la Police Municipale et de la Police Nationale à proximité de leur domicile durant leur absence.

*Publié le 15 juillet 2018*

*« Au départ, ce dispositif ne s'appliquait que dans le cadre des périodes de vacances scolaires. Depuis 2009, il englobe toutes les périodes d'absence prolongée de particuliers », précise Vincent Rusconi, adjoint au Maire, délégué à la Sécurité.*

Pour bénéficier de ce service de surveillance de votre domicile, il vous faut adresser votre demande auprès de la police municipale, en vous rendant dans ses locaux, 166, avenue Antide-Boyer, ou par e-mail : [policemunicipale@aubagne.fr](mailto:policemunicipale@aubagne.fr)